

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 25/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

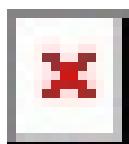
ANSSIEU – Constitution de société

Référence : L014495

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 4 novembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLOUFRAGAN du 25 Octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : ANSSIEU Siège : 14 Rue des Bouleaux, 22440 PLOUFRAGAN Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 €. Objet : La mise à disposition, par location ou sous location ou autres moyens d'appartements et de maisons meublés ou non, de tourisme ou non, sans caractère ou avec caractère hôtelier ou para hôtelier; la prise à bail d'immeubles bâtis ou non ; la location ou sous location meublée et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers; l'administration et la gestion sous toutes ses formes et en particulier la location meublée; l'acquisition de meubles, équipements, et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers: toutes activités de location, sous-location, gestion, animation et développement d'espaces de vie/travail partagés ou non : coworking, organisation de formations, d'événements et de séminaires, location ou sous-location de bureaux, de salles, d'équipements, d'espaces de stockage et la mise en œuvre de tous services connexes. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Mme Cécile LE KERVERN, demeurant 3B Place du 50e d'Artillerie, 35000 RENNES La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Brieuc. POUR AVIS La Présidente

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne